



Mon mari en prison dois-je payer son amende?

Par **indigo**, le **02/01/2009** à **17:35**

Bonjour, rnrnje voulais savoir si quelqu'un pouvait me renseigner, voici mon cas.rnrnMon mari est en prison, il sera jugé dans un an ou plus et je veux savoir s'il a une amende en plus d'une peine de prison devrais-je à ce moment payer pour lui cette amende puisque nous sommes marié sous le régime de la communauté et si oui, le divorce pourrait-il me soustraire a cela?

Par **Tisuisse**, le **02/01/2009** à **18:36**

Bonjour,rnrnMariés sous le régime de la communauté, vous répondez des dettes de votre mari, mais des dettes souscrite AVANT le divorce, ce qui inclut les amendes pour des faits qui se seraient produits AVANT le prononcé du jugement de divorce, combien même ces amendes lui seraient infligées APRES le jugement de divorce. Concluez !